

Ecrit par Echo du Mardi le 10 janvier 2023

## Violation des données : Meta cumule les amendes monstres

## **RGPD**: Meta cumule les amendes monstres Plus grosses amendes infligées pour violation des données personnelles dans l'UE (non-respect du RGPD) Amazon 746 M € 2021 Instagram 405 M € 2022 Facebook 265 M € 2022 WhatsApp 225 M € 2021 Facebook 210 M € 2023 Instagram 180 M € 2023 Google 90 M € Facebook Meta 60 M € 2021 Google Google 60 M € Google Amazon 50 M € En date du 5 janvier 2023 Sources: CMS GDPR Enforcement Tracker, Netzpolitik.org statista 🔽





Ecrit par Echo du Mardi le 10 janvier 2023

Après plusieurs amendes en 2022, Meta débute 2023 avec de nouvelles sanctions. La Commission irlandaise de protection des données, l'équivalent de la Cnil en France, a décidé d'infliger deux lourdes amendes au groupe dirigé par Mark Zuckerberg pour violation du règlement général sur la protection des données (RGPD). Dans le détail, la première, d'un montant de 210 millions d'euros, revient à Facebook, et la seconde, de 180 millions d'euros, concerne Instagram. Dans un communiqué, le régulateur irlandais a expliqué que l'entreprise avait violé « ses obligations en matière de transparence » et se fondait sur une base juridique erronée « pour son traitement des données à caractère personnel à des fins de publicité ».

Comme le montre notre graphique basé sur le <u>suivi</u> de CMS.Law, Meta est désormais représenté par six entrées dans le top 10 des plus grosses sanctions infligées dans le cadre du RGPD dans l'UE. Cumulées, ces six amendes représentent un total de plus de 1,3 milliard d'euros. Outre Meta, <u>Google</u> est également présent dans ce classement avec trois entrées. Le record de l'amende la plus élevée revient toutefois à Amazon, qui a reçu une sanction de 746 millions d'euros en 2021 pour « non-respect des principes généraux de traitement des données ».

Le cadre réglementaire du RGPD vise à donner aux utilisateurs un plus grand contrôle sur leurs <u>données</u> <u>personnelles</u> et impose de nouvelles normes à la gestion des données en entreprise. Pour les contrevenants à ces règles, les sanctions sont souvent lourdes. Le RGPD a été mis en place le 25 mai 2018, en remplacement de la directive européenne sur la protection des données de 1995, et contient 99 articles. À ce jour, le suivi de CMR.Law recense plus de 1 500 violations individuelles du RGPD, bien que les données soient très probablement incomplètes puisque toutes les amendes ne sont pas rendues publiques.

De Tristan Gaudiaut pour Statista